



Projet ISOS (N°CUP : I46J17000050007)



COMPOSANTE T3 - Actions conjointes pour la mise en valeur du patrimoine et du paysage spécifique insulaire

COMPONENTE T3-Azioni congiunte per la valorizzazione del patrimonio e del paesaggio insulare specifico

LIVRABLE T3.4.5: Recueil des documents et rapports liés aux études et aménagements pour la valorisation des patrimoines insulaires

PRODOTTOT3.4.5: Sintesa di documenti e rapporti relativi ai studi e infrastrutturali per la valorizzazione del patrimonio insulare

Le territoire du Parc national de Port-Cros a gardé la trace de la diversité des usages anciens qui l'ont façonné. Sur l'île de Port-Cros, il existe de nombreuses traces de petits patrimoines historiques agricoles (canaux d'irrigation, aqueduc, murets en pierre). Située à proximité de la baie, le vallon de la solitude est un espace de 1 ha qui comporte de nombreuses restanques, murets en pierre sèche constituant des terrasses. Les restanques servaient autrefois aux cultures de vignes, d'oliviers, de maraîchage. Ce site comporte les restes des ruines d'une ferme agricole, la « Toscane ». L'arrêt des cultures a marqué la reconquête du milieu naturel, jusqu'à l'établissement d'un couvert forestier trop dense.

La conception du projet de valorisation et d'aménagement des restanques du vallon de la Solitude est intégrée dans une démarche macro du plan paysage terrestre et maritime de l'archipel des îles d'Hyères. Le projet de valorisation des restanques est identifié comme un projet opérationnel.

La maîtrise d'œuvre a été confiée après mise en concurrence, à une équipe pluridisciplinaire pour une mission d'avant-projet prenant en compte les principes du développement durable. Les phases et la méthodologie sont les suivantes :

1/ Diagnostic partagé pour réaliser un état des lieux approfondi et définir les enjeux de valorisation et aménagement

2/ Proposition d'aménagement du site avec la définition d'un avant-projet concernant la requalification paysagère du site, l'aménagement du site, les accès, les mobiliers, la signalétique spécifique, le phasage et les priorités d'action, et une évaluation des coûts.

La mission a été réalisée en concertation avec les acteurs locaux et institutionnels (habitants, Parc, DREAL). Dans le cadre de la gouvernance du Parc national, un groupe de travail spécifique à ce projet a été mis en place. Trois rencontres dont deux ateliers de travail avec visites de site ont été organisés afin de dégager un consensus autour des actions à mener.

A l'issue de la mission, il en ressort un projet global validé par l'ensemble des acteurs. Ce projet consiste à concevoir un verger méditerranéen "autonome" avec des végétaux qui nécessiteront peu d'actions de gestion et d'entretien et qui s'appuiera sur certaines essences déjà présentes. Afin de favoriser la biodiversité, le projet prévoit de démultiplier les étages et les faciès de végétation et de créer des espaces ouverts ou semi-ouverts grâce à du pâturage, par exemple. Au niveau de l'accueil du public, il s'agit de restaurer et de valoriser les ouvrages en pierre sèche en créant un sentier de découverte comprenant des espaces de repos et de détente, des espaces confidentiels et un lieu d'observation.



Projet opérationnel de valorisation et d'aménagement des terrasses de Port-Cros, "*restanques* du vallon de la Solitude"

Préambule

L'île de Port-Cros, espace de protection et d'accueil du public, est cœur terrestre et marin de Parc national depuis 1963. Le caractère du Parc national de Port-Cros est un territoire littoral, insulaire et maritime. Il résulte de l'entrecroisement permanent de deux histoires singulières : l'histoire naturelle et l'histoire humaine imbriquées entre terre et mer.

L'histoire de Port-Cros révèle un passé militaire, agricole et industriel. Si aujourd'hui, 80% de la surface de l'île est couverte d'un massif forestier, on retrouve de nombreuses traces de petits patrimoines historiques agricoles (canaux d'irrigation, aqueduc, murets en pierre, hameaux et ruines de bâtiments d'exploitation agricole) témoins d'une activité agricole d'élevage et de culture vivrière.

L'établissement a pour mission de préserver ces patrimoines naturels et culturels, matériels et immatériels, qui constituent les paysages exceptionnels et le caractère emblématique du Parc national.

1 - Contexte et enjeux

Les terrasses de Port-Cros sont implantées dans le vallon de la Solitude, non loin du village et de la baie. En perdant leur usage agricole, ces anciennes terrasses de cultures, ont été abandonnées et se sont peu à peu transformées en friche, laissant un couvert végétal trop dense de chêne vert et de pin d'Alep. Une opération d'éclaircie et de défrichage a été engagée par le Parc national, il y a une dizaine d'années, avec pour objectif de maintenir des milieux favorables à plusieurs espèces, notamment la tortue d'Hermann, le phyllodactyle d'Europe (espèce de lézard ou de gecko), les espèces floristiques en dormance et de nombreux insectes.

Parallèlement, plusieurs campagnes de restauration des murets de restanques ont également eu lieu. Des logettes à tortues ont été créées. Les arases du bâtiment de la Toscane ont été restaurées afin de préserver de l'érosion les murs et de conserver la silhouette du bâti dans le paysage.

L'objectif de cette première étape a été atteint avec la restauration du patrimoine bâti et la présence de nombreuses espèces végétales recensées, un an après l'ouverture du milieu.

Aujourd'hui, le milieu se referme peu à peu et les effets bénéfiques de la régénération tendent à se perdre. Les ouvrages en pierre de schiste (ruine de l'annexe de la Toscane, petits murs de soutènement, canalet (petit canal) d'acheminement des eaux, puits, mur de soutènement de la terrasse inférieure), sont noyés dans la végétation. Ils deviennent inaccessibles au public et seulement partiellement visibles depuis la piste du barrage et le contrebas.

Le site des restanques du vallon de la Solitude représente plusieurs enjeux importants pour le village et

des milieux boisés de l'île ;

- entre le barrage et le manoir, il représente un lieu historique et patrimonial au sein duquel une activité agricole, même partielle, reprendrait tout son sens sans pour autant dénaturer le caractère sauvage de l'île ;
- les ruines de l'annexe de la Toscane représentent un ouvrage bâti sur lequel il serait possible de s'appuyer pour accueillir ponctuellement du public, par exemple, le temps d'un pique-nique ;
- le site représenterait ainsi un but de balade pour un public venant à la journée et qui n'est pas en capacité de marcher vite et loin (familles, enfants, personnes âgées) ;
- le maintien en fond de vallon entre le village et le barrage de quelques espaces ouverts ou semi-ouverts serait un signal fort auprès des habitants qui ont exprimé leur sensation d'un milieu forestier "se refermant sur le village".



Cet état des lieux partagé par l'ensemble des acteurs de l'île a permis de s'accorder sur les objectifs à atteindre et de jeter les bases d'un programme d'actions.

Photos de l'état des lieux



1/ Arrivée d'un ancien ouvrage hydraulique (noue maçonnée) qui acheminait l'eau depuis le bassin du barrage.

2/ La ruine de l'ancienne annexe de la Toscane, colonisée par la végétation et dont la toiture a disparu



3/ Vue générale de la terrasse inférieure, dont le

des dégradations (passage de gibier, ruissellement)



5/ Les terrasses supérieures, intégralement colonisées par un taillis dense et épais qui ne permet plus de lire les différents niveaux du site

2- Co-construction de l'avant-projet : un consensus autour des actions à mener

Les deux ateliers associant habitants de l'île, représentants des services de l'état (DREAL), représentants du Parc national de Port-Cros et équipe de maîtrise d'œuvre, ont permis de partager de manière constructive les actions qui pourraient s'engager sur le site. De ces ateliers, sont notamment ressortis la volonté et les éléments de projet suivants:



- Accueillir du public au niveau de "La Toscane" tout en restant confidentiel pour offrir ainsi un lieu de repos et de détente à proximité du village ;
- Mettre en valeur l'histoire agricole ;
- Réouverture du paysage et de la restanque principale en "culture 'jardinée'", (exploitant privé ou intervention du Parc et du projet COPAINS CollectionsPATrimoineINSertion), dans une logique de culture non irriguée, autonome, à végétation autochtone ;
- Gestion du milieu en pastoralisme asin et en agroforesterie ;
- La volonté d'établir une relation avec les restanques en dessous du chemin et les ouvrages hydrauliques trop peu visibles et à valoriser ;
- Redonner un usage au bâtiment de l'annexe, comme abri pour le public ou les animaux.

fortes :

1 - Valoriser et démultiplier les faciès et les étages de végétation, de manière à maintenir les milieux en place et les enrichir par des espaces ouverts ou semi-ouverts

Le site présente aujourd'hui de multiples faciès et étages végétaux, qui ont notamment été générés par l'opération de défrichement réalisée par le Parc national. Exemple de futaie et un sous-étage.



Par un travail d'éclaircie sélective et progressive, couplé à une pratique régulière et ciblée de pâturage asin, le site peut encore s'enrichir en s'ouvrant davantage à la lumière, favorisant les couverts herbacés, habitats privilégiés de la tortue d'Hermann.

De plus, une attention particulière sera portée à la gestion des micro-milieus, murs et litières qui abritent de nombreux champignons et insectes, avec une valorisation de ces particularités auprès du public.



Les murs, en particuliers ceux du fond de vallon à proximité des anciens ouvrages hydrauliques, présentent de nombreuses espèces de mousses et lichens visibles immédiatement par le public

Plusieurs carpophores, (partie du champignon servant à la reproduction), en avril, sur les terrasses... Dans un espace restreint, la nature de la litière (sol composé de matière organique comme les feuilles mortes) couplée à



ouvrages de soutènement.

2 - constituer un " verger méditerranéen autonome" en s'appuyant sur certaines essences déjà en place sur les terrasses et qui nécessiteront très peu d'actions de gestion et d'entretien

Il s'agit de créer un verger d'arbres fruitiers autochtones et méditerranéens, adaptés au site et ne nécessitant qu'un entretien limité. Pistachiers, caroubiers et oliviers pourraient trouver leur place pour former un verger de collection accessible au public. Une seconde strate sous la forme d'un maquis fruitier constitué d'arbustes et d'arbrisseaux méditerranéens, autochtones et producteurs de fruits ou de feuilles aromatiques, pourrait compléter ce verger et permettre de maintenir un espace ouvert et lumineux le long de la piste du barrage.

Strate arborée:



Pistachia vera - Pistachier vrai Ceratonia siliqua - Caroubier

Sous-étage - maquis fruitier :



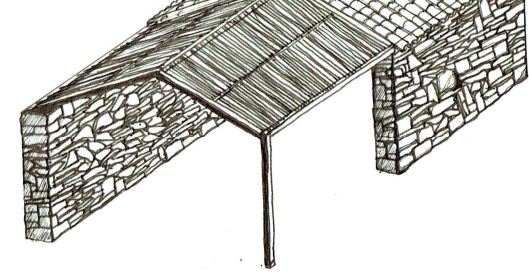
Myrtus communis - Myrte Arbutus unedo - Arbousier

L'accueil du public s'articule autour de trois grands principes :

1/ « Principes de constitution » : les végétaux choisis sont ceux qui sont déjà présents sur le site et qui sont adaptés à la région méditerranéenne.

ombrière

- reconstruction de la toiture et de la charpente
- reprise des murs et vérification de la stabilité des fondations
- réalisation d'une ombrière en s'appuyant sur une partie de mur existant



Exemple de mobilier issu de matériaux locaux et de leur intégration dans le paysage naturel

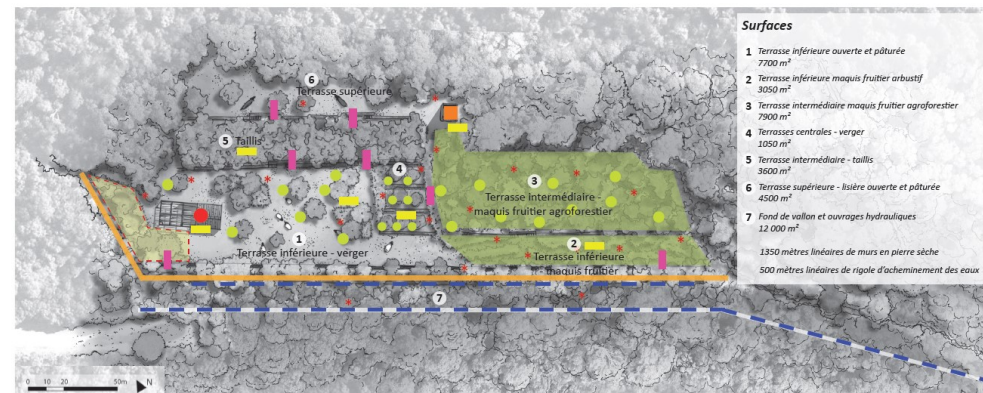


Façonnage directe lors de l'abattage pour réaliser des bancs (photo Caudex, ville de Nantes)

Signalétique en milieu naturel, directement à partir d'une souche ou à partir de bois brut découpé non écorcé associé à du métal



Plan d'action - surfaces et gestion associée



- Surfaces**
- 1 Terrasse inférieure ouverte et pâturée 7700 m²
 - 2 Terrasse inférieure maquis fruitier arbustif 3150 m²
 - 3 Terrasse intermédiaire maquis fruitier agroforestier 7900 m²
 - 4 Terrasses centrales - verger 1050 m²
 - 5 Terrasse intermédiaire - taillis 3600 m²
 - 6 Terrasse supérieure - lièze ouverte et pâturée 4500 m²
 - 7 Fond de vallon et ouvrages hydrauliques 12.000 m²
- 1350 mètres linéaires de murs en pierre sèche
500 mètres linéaires de rigole d'acheminement des eaux

- 1 Travail d'éclaircie et de gestion forestière progressive à suivre dans le temps - avec façonnage et stockage pour réutilisation du bois d'œuvre au service du projet (mobilier, ouvrages architecturaux si qualité le permet)
- 6 Maintenance du milieu ouvert avec protection des arbres conservés et plantés par **écopâturage** (ânes et/ou moutons)
- Réparation, confortement et création de petits ouvrages en pierre sèche locale (escaliers, compléments de murs)
- Réhabilitation des ouvrages hydrauliques patrimoniaux (canelet et rigole) avec possibilité de remise en eau
- Redéploiement des sites d'observation des reptiles sur un périmètre élargi
- Réhabilitation de l'annexe de la Toscane (murs, charpente et toiture, ouvertures...) avec constitution d'une ombrière et intégration d'une cuve de récupération des eaux pluviales
- Plantations d'arbres fruitiers méditerranéens pour établir une collection
- Plantations d'arbustes et arbrisseaux méditerranéens pour établir un maquis fruitier bas de collection
- Mise en place d'une signalétique (collections, histoire et patrimoine, gestion et milieux, faune et flore...)

4-Phasage et priorités

TEMPS 0 : travaux préparatoires réalisés dans le cadre du projet ISOS, à l'automne 2019 pour mettre en valeur les oliviers et les fruitiers du maquis, à rouvrir le milieu dans le but de lui redonner ses qualités rurales voire agricole.

Le chantier a consisté à :

- Débroussailler les strates herbacées et arbustives en coupant préférentiellement les espèces suivantes : Pin d'Alep, Cyprès, bruyère arborescente, bruyère à balais, callune, calycotome épineux, romarin, ciste à feuille de sauge et ciste de Montpellier, espèces invasives (eucalyptus, mimosas, etc.), pin maritime atteint de la cochenille du pin, filaire à feuille large, filaire à feuille étroite, nerprun alaterne, viorne-tin, ronce, etc. Le débroussaillage s'est effectué de préférence manuellement, la mécanisation a été limitée au maximum. Les produits du débroussaillage ont été broyés sur place puis répartis sur les parcelles. Cette intervention a visé à la constitution d'un verger de maquis, seuls les fruitiers ont été maintenus. Une opération identique a été réalisée sur une autre parcelle pour valoriser des oliviers et leur reprise.



- Intervenir au sein de la strate arborée pour par exemple, ou dégager les abords de la Toscane. Les tiges abattues ont été identifiées par l'équipe de Parc national en amont.

- Débroussailler dans l'objectif à terme de constituer un maquis forestier - agroforestier avec un maintien des essences forestières feuillues chênes, oliviers...

Entre 2020 et 2022 d'autres travaux auront lieu :

TEMPS 1 : travaux de plantation pour constituer une collection et rénovation de la Toscane avec installation de l'ombrière, de mobilier et récupérateur d'eau de pluie.

TEMPS 2 : Restauration des murs des terrasses supérieures et du mur principal de la piste du barrage - installation de la signalétique.

TEMPS 3 : Restauration des ouvrages du vallon de la solitude et les terres cuites du canelet patrimonial.

TEMPS 4 : Construction du mirador.

5-Approche financière

Il s'agit d'un projet ambitieux s'approchant du million d'euros. Des optimisations sont possibles pour en diminuer le coût :

- chantiers d'insertion, chantiers étudiants, réalisation interne, association d'habitants ;
- réemploi de matériaux *in situ*, (pierre de schiste) ;
- aménagement du belvédère, en option ;
- phasage et échelonnement des travaux.

Résumé du projet : Requalification paysagère et valorisation des jardins de l'île de Levant

Le projet opérationnel des Jardins du Levant a pour objet de valoriser ce qui fait la particularité et la singularité paysagère de l'île du Levant : un jardin à la fois naturel, habité et cultivé.

Ce projet se concentre sur le Val de l'Ayguade, zone transitoire entre la zone militaire fermée au public et le village, seul axe de circulation de l'île. Cette bande étroite est aujourd'hui partiellement délaissée même si le syndicat d'Héliopolis s'investit ponctuellement dans sa gestion. Elle est située le long d'un cours d'eau naturel, d'une épaisseur variable et caractérisée par un dénivelé important.

Il s'agit d'un projet de valorisation et de requalification paysagère, visant à réunir nature, culture, paysage et développement durable. Il répond aux différents enjeux de protection des ressources, (l'eau) et du patrimoine (biodiversité), de structuration de l'accueil du public, en s'appuyant sur l'identité "Jardin de collection" et les caractéristiques de l'île "une végétation locale et le partage/la convivialité".

Ce projet est inclus dans le plan paysage terrestre et maritime de l'archipel des îles d'Hyères, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à une équipe pluridisciplinaire pour une mission d'avant-projet. La méthodologie basée sur la concertation des acteurs locaux, réunis en ateliers de travail sur le terrain, a abouti à l'élaboration :

- 1/ d'un diagnostic partagé pour réaliser un état des lieux approfondi et définir les enjeux,
- 2/ de propositions de requalification et de traitement paysager avec la définition d'un avant-projet concernant des zones spécifiques et s'appuyant sur un fil conducteur "l'eau comme élément principal", des principes d'actions simples autour du végétal (gérer l'existant, valoriser la flore locale et emblématique, par exemple) et une évaluation des coûts.

L'esquisse du projet réalisée a été validée collectivement pour répondre au mieux aux attentes de chacun. Le projet consiste à :

- Recréer une véritable trame verte et bleue en s'appuyant sur la flore locale existante et en préservant l'ambiance naturelle de certaines zones,
- Gérer et contenir les plantes invasives pour redonner la place aux espèces locales de l'île,
- Constituer une collection à partir des végétaux emblématiques issus des jardins des habitants pour créer "le jardin méditerranéen de partage",
- Valoriser le patrimoine vernaculaire (puits, lavoir, histoire du Levant) et le sentier de Pierrot
- Structurer les axes et les perspectives par des plantations d'alignement d'arbres (essences locales)
- Créer ou améliorer les aménagements des espaces de repos ou de contemplation



RAPPORT DE SYNTHÈSE

Projet opérationnel de requalification paysagère et de valorisation des jardins de l'île de Levant

1 - Contexte et enjeux communs et partagés

Située à 1km à l'est de Port-Cros, l'île du Levant s'étend tout en longueur sur environ 8km de long pour 2km de large et culmine à 138 m d'altitude, offrant ainsi de magnifiques vues sur le continent. 95% de sa surface est une zone militaire, donc inaccessible au public, la partie la plus occidentale est occupée par le domaine d'Héliopolis, qui accueille en saison estivale des visiteurs en quête de nature et de quiétude.

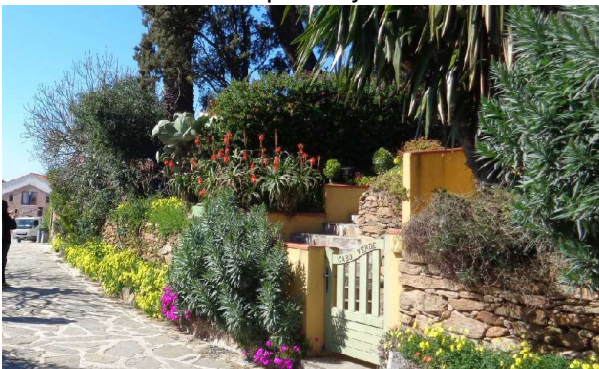
Le présent projet de requalification paysagère se concentre sur le Val de l'Ayguade. Ce vallon s'étire entre le port et la place Durville et fait partie du domaine militaire, même si la clôture est en retrait, donnant l'impression qu'il s'agit d'un espace public et naturel faisant partie du domaine d'Héliopolis.

Lors du premier atelier de travail avec les Levantins, le vallon de l'Ayguade présente des atouts et des caractéristiques, il a été qualifié de la manière suivante :

- Un vallon frais et abrité accueillant des milieux naturels uniques sur l'île, une présence assez discrète de l'eau
- Une végétation et une ambiance par moment luxuriante également unique sur l'île du Levant
- Le parcours principal et carrossable du village, reliant le port et les plages à la place Durville
- Un parcours secondaire, informel et confidentiel - le sentier de Pierrot - à flanc de coteau, niché dans la végétation
- Plusieurs micros-lieux avec différents usages (WC, compost, repos et détente...)



L'île du Levant évoque un jardin de collection. C'est un point fort et identitaire qui rayonne



au-delà de l'île et sur lequel le projet s'appuiera. En effet, les Levantins ont su au fil des ans constituer des jardins qui accueillent de nombreuses plantes de collection, formant une ossature exceptionnelle dans le lotissement et un véritable écrin de nature soignée.

La culture du jardinage, les échanges de plantes entre voisins font partie intégrante

de la vie de l'île et participant à sa réputation. Cette approche du jardinage ne demande qu'à s'exprimer plus fortement dans les espaces collectifs, placettes, ruelles, venelles et fait consensus auprès des Levantins qui veulent valoriser ce savoir-faire pour faire de leur île une véritable vitrine et un jardin de collection méditerranéen.

Le groupe de travail a identifié 4 enjeux importants :

- L'eau, sa qualité et sa gestion
- Maîtriser la propagation des plantes invasives pour protéger les espèces locales
- Des espaces de reconquête : lieux collectifs et partagés
- Soigner et organiser l'accueil du public (arrivée/départ, signalisation, lissage des petits équipements)

L'eau, sa qualité et sa gestion

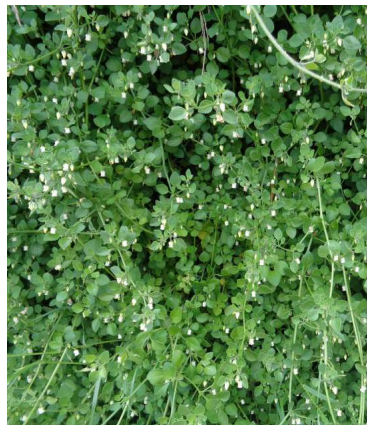
L'eau est un élément structurant fondamental de la vie sur l'île, à la fois en tant que ressource à préserver et apportant une richesse au milieu, avec par exemple, la présence du discoglosse sarde (crapaud), mais également dans la gestion des effluents. Le projet devra répondre aux enjeux spécifiques suivants :

- Un croisement eaux usées / ruisseau à traiter ponctuellement
- Stocker l'eau pour la réutiliser
- Gérer la ressource et la qualité
- Épandage et milieu filtrant – améliorer le lagunage des eaux usées avant rejet en mer



Des plantes invasives bien implantées et une végétation locale présente à valoriser

Les espaces délaissés voient s'installer des plantes invasives sur le tracé du vallon. Muguet des pampas, albizias, griffes de sorcières, herbes de la pampa peuvent coloniser certains milieux à très grande vitesse. Leur gestion et leur entretien est un élément clé pour le vallon, pour permettre de valoriser le cortège végétal local et l'aider à mieux s'implanter et se régénérer.



Les produits phytosanitaires toxiques, intrants chimiques, désherbants, insecticides, pesticides, sont strictement interdits par le cahier des charges du village. La gestion de ces végétaux passe donc nécessairement par des actions ciblées de gestion mécanique ou manuelles.

Le projet s'appuiera sur les dynamiques végétales locales pour affirmer la structure du vallon, et gérer les invasives par secteurs et types d'espèces avec des actions ciblées pour réduire leur impact.

Des espaces de reconquête : lieux collectifs et partagés

Le vallon de l'Ayguade est l'un des rares lieux publics du village avec la place Durville et le port. Il est jalonné de placettes, espaces de repos ombragés, naturels, dotés de mobilier. C'est un espace collectif, convivial, un lieu de partage. Ces notions sont largement plébiscitées lors des ateliers de travail. Le projet devra affirmer et accentuer cette volonté de lieu collectif et partagé.



Soigner et organiser l'accueil du public (arrivée/départ, signalisation, lissage des petits équipements)

Que ce soit dans le sens de la montée ou de la descente, l'axe principal est jalonné de multiples équipements qui ont peu à peu pris le pas sur sa qualité paysagère. Certaines zones de la montée offrent des espaces dégradés aux usages abandonnés, zones de friches naturelles qui mériteraient d'être valorisées.

De plus, les petits équipements vieillissants, aux matériaux hétérogènes (ouvrages et mobiliers urbains) ont un impact négatif et dégrade le paysage ambiant :

- Une multiplication des formes de mobilier et de matériaux qui perdent en lisibilité,
- Une multiplication des signalétiques peu harmonisées et par endroit cumulant les informations,
- Dépôt de gravats au pied d'un ancien puits, lui aussi empli de matériaux divers.



2- Co-construction du projet

Le projet a été co-construit par les habitants de l'île, le Parc national et le maître d'œuvre, qui se sont réunis lors d'atelier de travail, de visite de site et réunion de restitution.

Il s'appuie sur des principes d'actions simples (gestion et valorisation de la végétation locale présente) qui ont donné lieu à des propositions d'actions concrètes dont la réalisation sera échelonnée dans le temps en fonction des coûts et moyens disponibles.

Le groupe de travail a décidé d'intervenir sur 4 lieux précis : la placette haute, le jardin de partage, l'aire de lagunage/de compostage et la placette basse.



Les actions concrètes proposées par le groupe de travail sont les suivantes :

Recréer une véritable trame verte et bleue en s'appuyant sur la flore locale existante et en préservant l'ambiance naturelle de certaines zones

Le vallon de l'Ayguade abrite une végétation locale qui, même si elle n'est pas aujourd'hui totalement valorisée, est bien présente et forme une ossature qui mériterait d'être renforcée. Par un projet de gestion des dynamiques végétales locales, pourrait s'engager une transition et une régénération de la végétation du vallon répondant notamment à la problématique des ravageurs et maladies qui attaquent certains des végétaux ornementaux emblématiques du site, probablement voués à disparaître (palmiers, eucalyptus...). Le projet prévoit de n'intervenir que sur les zones qui le nécessitent réellement, de rester dans un langage le plus naturel possible.

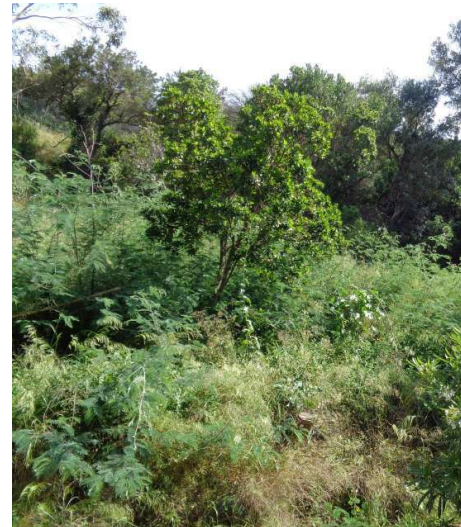


Valoriser le cortège végétal local et lui donner toute sa place permettrait également de renforcer le rôle du vallon en tant que trame verte et bleue tout en jouant un rôle épurateur et filtrant.

Gérer et contenir les plantes invasives pour redonner la place aux espèces locales de l'île

Les "espèces exotiques envahissantes" sont apportées depuis le continent.

Au départ décoratives, elles se sont acclimatées rapidement à ce milieu propice et se sont échappées des jardins pour coloniser les milieux attenants et les lisières. Le projet du vallon doit intégrer un volet de



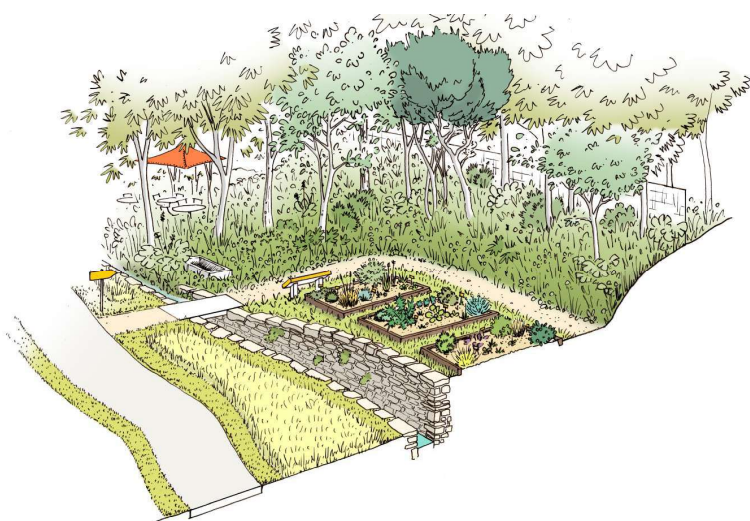
gestion des plantes

invasives pour, année après année, permettre de limiter leur expansion au profit des végétaux locaux et des sujets remarquables présents sur le site.

En effet, certains sujets remarquables sont peu valorisés et mériteraient, par des actions de jardinage et de nettoyage ponctuels, d'être mis en scène dans le vallon, comme certains yuccas, par exemple.

Constituer une collection à partir des végétaux emblématiques issus des jardins des habitants pour créer "le jardin de partage"

Valoriser l'histoire contemporaine des Levantins et la richesse floristique de leurs jardins sera matérialisé par la création d'un "jardin de partage", imaginé sous la forme de carrés de culture, gérés et surveillés par le syndicat, dans lesquels les habitants pourront venir déposer des végétaux issus de leurs jardins, en échange d'autres

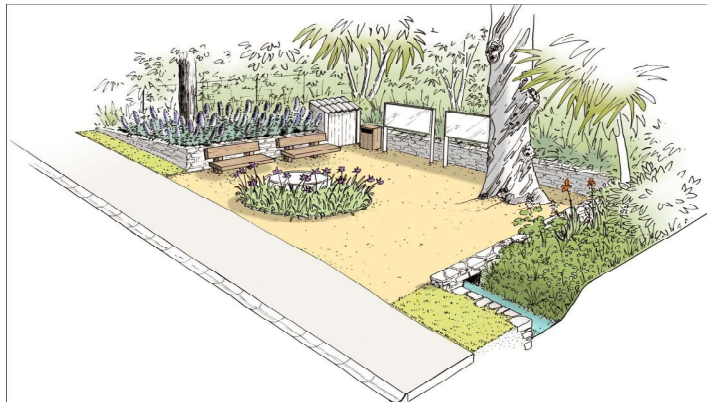


végétaux mis à disposition, divisés, semés et/ou mis en culture. Ce jardin de partage fait partie des enjeux majeurs pour les habitants et permet dans un espace collectif de valoriser peu à peu les pratiques d'un jardinage adapté à l'île et à son contexte (paillage, compostage, identification des espèces invasives, des espèces locales adaptées, etc.).



Valoriser le sentier de Pierrot et le patrimoine vernaculaire (aire de lagunage/de compostage) en créant ou améliorant les aménagements des espaces de repos ou de contemplation (placette haute)

Le sentier de Pierrot et la majeure partie du vallon est un ensemble paysager naturel qui caractérise l'île du Levant et mérite de garder ses qualités propres. Ponctué par une multitude d'ambiances, de milieux naturels, donc une palette très diversifiée de végétation, ce chemin est idéal pour découvrir les richesses de l'île. Le projet prévoit d'améliorer sa signalisation, particulièrement au départ, de faire des interventions légères pour améliorer son empreinte, de mettre en scène le patrimoine vernaculaire existant (puits, lavoir, histoire du Levant) et de le jalonner par des espaces de repos ou de contemplation, dont les équipements seront adaptés et soignés à cet effet.



On notera notamment pour la placette haute, l'aménagement de l'espace d'accueil ombragé avant la place Durville, en une véritable placette avec une restanque. Ce lieu pourrait être utilisé pour communiquer sur l'histoire du Levant. Le projet envisage aussi de réutiliser le concept de mobilier intégré qui a fait l'objet d'une tentative réussie par le passé.

Structurer les axes et les perspectives par une gestion et des plantations d'alignement d'arbres d'essences locales (placette basse)

La montée de l'Aiguade accueille des espaces paysagers diversifiés où le fil d'eau a disparu et l'usage de circulation est le seul lisible. Les usages anthropiques se multiplient au détriment de la qualité paysagère.

Le projet favorisera un travail de gestion, plus de plantation sur l'ensemble du linéaire, pour guider le regard depuis le bateau et à l'arrivée vers la montée de l'Aiguade.

Les alignements de laurier rose déjà présents seront remplacés par des pins parasol, offrant de l'ombre fortement appréciée et une ouverture paysagère plus large.

Néanmoins la placette basse, nécessitera un traitement plus poussé :

- plantations d'alignement de pin parasol, par exemple (essence locale), pour diriger le regard depuis vers la mer ;



- Entretien et gestion de la végétation des talus, en particulier la canne de Provence pour dégager la vue ;

- aménagement d'une placette pour attendre le bateau offrant une zone ombragée pour attendre le bateau et profiter des vues vers Port-Cros



3 - Approche financière

La 1ère estimation de ce projet de valorisation et d'aménagement est d'environ 400 000€. Ce prix de base n'inclut ni les travaux sur les réseaux, ni les études techniques, ni les études environnementales pour le maintien de la biodiversité et plus particulièrement le discoglosse sarde. Avec ces études complémentaires, le montant total du projet pourrait être multiplié par deux. Toutefois, une optimisation des coûts peut être envisagée en faisant appel à des entreprises localement implantées, ou une réalisation en régie, ou par le biais de chantiers participatifs.

4 – Calendrier

Le syndicat Héliopolis intègre désormais dans les aménagements de ce jardin les recommandations issues de ce projet opérationnel. Le calendrier de mise en œuvre dépend donc des travaux qui seront réalisés par le Syndicat et la capacité des acteurs de l'île à mobiliser des cofinancements.

CONCLUSION

Les particularités de la valorisation des paysages emblématiques en milieu insulaire

Définir des principes d'actions simples à mettre en œuvre :

- **S'appuyer sur et valoriser l'existant.** On retiendra pour le patrimoine naturel, les exemples du « verger du maquis » et la mise en valeur de spécimens remarquables (arbres, yucca) par un débroussaillage des abords ;
- **Privilégier les essences végétales locales**, adaptées au milieu et aux conditions climatiques, ne nécessitant pas d'arrosage, pas d'apport d'intrant... Les végétaux transplantés, ou greffés ou semés proviennent de l'île en question, ainsi il n'y a pas de transport comme le prévoit le « jardin de partage » ;
- **Limiter les transports de matériaux lourds ou encombrants** du continent vers les îles et vice versa, on retiendra par exemple, l'utilisation sur place des souches et des troncs d'arbres coupés pour en faire du mobilier d'accueil du public (banc, interprétation, signalétique) ou bien l'ombrière de la Toscane qui est construite à partir des ruines de la ferme ;
Définir des principes de gestion simple tel que le débroussaillage manuel, le pastoralisme asin, la gestion des plantes invasives...
- **Privilégier des interventions ponctuelles** comme le préconise le projet de valorisation des jardins du Levant qui a défini dans son projet global 4 lieux précis : placette haute, placette basse, station de lagunage/compost et le jardin de partage.